

Politique d'annulation, de remboursement et de fréquentation

1. Durée et horaire du camp de jour

a) Le camp de jour se déroulera sur une période de sept semaines consécutives, du jeudi 25 juin au vendredi 14 août 2026. Il sera ouvert du lundi au vendredi, à l'exception :

- de la deuxième semaine, qui comprendra quatre jours de service.

b) **Heures d'ouverture** : de 7 h à 17 h.

- Une personne responsable accueillera votre enfant à l'intérieur du centre entre 7 h et 9 h le matin.
- Il est interdit de laisser les enfants sur la propriété avant l'ouverture ou après la fermeture du camp.
- Des frais de **1 \$ par minute et par enfant** seront facturés aux parents en cas de retard après 17 h. Ces frais devront être payés en argent comptant sur place.

2. Groupes et ratios de sécurité

Le camp de jour de Saint-Stanislas vise à offrir un environnement **sécuritaire, enrichissant et amusant** aux enfants de 4 à 12 ans. Pour garantir un encadrement adéquat, les groupes sont constitués selon l'âge des enfants et en fonction des inscriptions.

Le ratio enfant-animateur sera respecté autant que possible. Toutefois, en raison d'un grand nombre d'inscriptions dans un groupe, il se peut que votre enfant soit placé dans un groupe avec des enfants d'un âge proche du sien.

À noter que tous les groupes se réunissent régulièrement et se regroupent lors des sorties organisées.

3. Inscription et paiement

| Pour les résidents de Saint-Stanislas | Pour les résidents des autres municipalités |
|---|---|
| Jeudi, 25 juin : 15 \$ | Jeudi, 25 juin : 24 \$ |
| Vendredi 26 juin : 15 \$ | Jeudi, 26 juin : 24\$ |
| 450 \$ pour le premier enfant | 750 \$ par enfant |
| 400 \$ pour le deuxième enfant | À la semaine : 120 \$ / enfant |
| 350 \$ pour le troisième enfant et suivant | |
| À la semaine : 75 \$ / 1 ^{er} enfant | |
| À la semaine : 70 \$ / 2 ^e enfant | |
| À la semaine : 65 \$ / 3 ^e enfant | |

b) Période d'inscription :

Les inscriptions débutent le 16 mars 2025 et se termineront le 20 mars 2025. Aucune inscription ne sera acceptée après cette date. Une liste d'attente sera mise en place, et nous contacterons les parents si une place se libère.

c) Modes de paiement acceptés :

1. **Chèque :** Libellé à l'ordre de Ville de Saint-Stanislas
 - a. *Des frais de 50 \$ seront facturés pour tout chèque sans provision.*
2. **Virement bancaire :**
 - a. Adresse courriel : loisirs@saint-stanislas.ca
Aucune question de sécurité sera demandée
3. **Argent comptant ou carte débit :** À l'hôtel de ville

Les paiements par carte de crédit ne sont pas acceptés.

d) Conditions de paiement :

Le paiement complet est exigé au moment de l'inscription. À défaut, l'inscription sera annulée.

e) Relevé 24 (frais de garde pour fin d'impôt) :

Le relevé 24 sera émis uniquement au nom du parent payeur, tel qu'indiqué sur la fiche d'inscription. Conformément à la loi, ce relevé sera transmis avant le 28 février de l'année suivant la fin du camp.

4. Politique d'admissibilité

- a) L'enfant doit avoir complété au minimum la maternelle 4 ans.
- b) Nous mettrons tout en œuvre pour accommoder chaque enfant, mais si cela entraîne des contraintes excessives, nous nous réservons le droit de refuser une inscription.
- c) Le camp de jour ne peut accueillir un enfant nécessitant des soins ou traitements de santé spécifiques. Nos animateurs, étant des étudiants mineurs sans formation médicale, ne peuvent assumer cette responsabilité.
- d) Si un enfant est jugé malade par les animateurs ou tombe malade en cours de journée, le parent devra venir le chercher sans délai. Aucun médicament, à l'exception de ceux indiqués dans la fiche médicale, ne sera administré par les animateurs.
- e) Si un enfant doit prendre un médicament prescrit pour une maladie non contagieuse, le parent doit contacter la responsable. Celle-ci évaluera si l'enfant peut intégrer le groupe pendant la durée du traitement.

5. Politique de départ quotidienne

- a) L'enfant peut quitter le camp seul, avec ses parents/tuteur ou avec l'une des personnes autorisées mentionnées sur la fiche d'inscription.
- b) Si une autre personne doit exceptionnellement venir chercher l'enfant, le parent devra en informer l'équipe d'animation par écrit, dès le matin.
- c) Au moment du départ, une signature ou des initiales seront exigées sur la feuille de présence, afin de confirmer que l'enfant a bien été pris en charge par une personne autorisée.
- d) Un enfant ne doit jamais quitter le camp de jour sans l'autorisation des animateurs.
- e) Si un parent doit exceptionnellement apporter ou récupérer son enfant en dehors des heures habituelles, il devra en informer par écrit les animateurs ou la coordonnatrice le plus tôt possible.

6. Politique de remboursement

- a) Annulation après le 18 juin 2025 (soit 7 jours avant le début du camp) : aucun remboursement.
 - En cas d'annulation avant ou pendant le camp, pour un motif sérieux et justifié (avec preuve), la portion non utilisée sera remboursée, moins 20 % de frais d'administration.
 - Aucun remboursement ne sera accordé si l'enfant ne se présente pas au camp ou s'il quitte pour toute autre raison.
 - Toute demande de remboursement doit être transmise par écrit à loisirs@saint-stanislas.ca.

7. Politique de non-responsabilité


La ville de Saint-Stanislas et le personnel du camp de jour ne peuvent être tenus responsables :

- Des blessures ou accidents survenus durant les activités.
- Des enfants laissés sans surveillance sur la propriété en dehors des heures d'ouverture.
- Du transport en cas d'urgence hospitalière.
- Des objets perdus ou volés sur le site ou lors des sorties.

8. Communication

- a) Un groupe Facebook privé permettra de suivre les activités du camp et d'obtenir les informations importantes. Seules les personnes autorisées pourront y accéder.

- Les administrateurs du groupe se réservent le droit d'accepter ou refuser des demandes et de bannir toute personne ne respectant pas les règles.
- b) À chaque début de camp, seules les familles ayant inscrit un enfant pour l'année en cours pourront rejoindre le groupe.
- Les personnes n'ayant plus d'enfant inscrit devront quitter le groupe ou seront retirées jusqu'à la prochaine période d'inscription.

 **Pour toute question administrative ou demande spécifique, contactez-nous à : loisirs@saint-stanislas.ca.**